

## JUS (HENRI)

Angers 1847.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le 22 mars dernier, notre estimé camarade Jus (Henri) (Ang. 1847) membre perpétuel, était conduit à sa dernière demeure.

Né à Ardentes (Indre), le 20 janvier 1832, Henri Jus fit partie de la promotion 1847-1850 de l'École d'Arts et Métiers d'Angers. Il entra dans notre Société dès 1851 et travailla comme ajusteur à l'imprimerie Chaix, puis aux ateliers Flaud. En 1852, il fut directeur des sondages de la maison Degousée et Laurent qui l'envoya, en 1855, en Algérie où il se fixa définitivement et se voua pendant 44 ans à la transformation du Sahara.

Créateur de nombreux puits artésiens qui ramenèrent la fécondité dans ces régions sablonneuses et arides, il était surnommé par les Sahariens Bou-el-Ma (père de l'eau).

En 1860 il fut nommé ingénieur des sondages de la province de Constantine. Par la suite il devint ingénieur honoraire et ingénieur consultant de sociétés agricoles et industrielles du Sud algérien.

Chevalier de la Légion d'honneur du 15 août 1859 à 27 ans, officier de la Légion d'honneur du 11 août 1869, officier de l'Instruction publique, commandeur du Mérite agricole et de l'ordre du Nicham-Iftikar, premier adjoint au maire de Batna, médaille d'or de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien, médailles d'argent et de vermeil de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, 15 médailles d'argent et de bronze de diverses sociétés et expositions, tels sont les titres de notre estimé et regretté camarade Henri Jus.

Les discours que nous publions plus loin nous dispensent de dire ici ce que fut la vie si utilement remplie de cet homme de bien et de relater les immenses services qu'il a rendus à son pays d'adoption et à la grande œuvre que la France poursuit en Algérie.

Aux obsèques, assistaient les plus hautes notabilités administratives, civiles et militaires de la région de Batna et une foule considérable d'Européens et d'indigènes sans distinction de nationalité ou de religion.

Le cercueil descendu dans le caveau de la famille, les discours suivants ont été prononcés :

## DISCOURS DE M. SANREY

MAIRE DE BATNA

Messieurs et chers Concitoyens,

J'ai le triste et le douloureux devoir d'adresser un suprême adieu, au nom du Conseil municipal et de la population de Batna, à son élu, M. Henris Jus, premier adjoint, ingénieur honoraire des sondages artésiens.

Son décès, survenu avec la rapidité de la foudre, nous a tous atterrés, nous qui l'avions vu la veille encore plein de vigueur et paraissant, malgré son grand âge, devoir défier pendant longtemps encore et la maladie et la mort.

Mais qui peut, sur cette terre, prévoir les coups de l'insondable Destin ? L'homme n'est qu'un grain de poussière, un atome imperceptible dans l'immensité de l'univers. Sa vie, comparée à la durée des temps éternels passe comme un éclair fugace.

Né le 20 janvier 1832 à Ardentes (Indre), Henri Jus était arrivé en Algérie en 1855 avec la mission d'organiser les ateliers de sondages qui devaient sauver de la destruction les oasis de l'Oued-Rhir menacées de disparaître par la diminution des eaux d'irrigation.

A cette époque, il y a 51 ans, la vie était pénible dans le Sahara, surtout pour les jeunes hommes nouvellement arrivés de la Mère-Patrie. Eau saumâtre, vivres rares, soleil implacable, climat meurtrier, enfin et souvent la cruelle nostalgie, tout se réunissait pour triompher des sants les plus robustes et abattre les énergies les mieux trempées.

Grâce à sa ténacité et aussi à son excellente santé, Henri Jus résista à toutes ces influences pernicieuses, et pendant de longues années fut le directeur actif et intelligent des ateliers qui, avec la main-d'œuvre militaire, exécutèrent plus de trois cents sondages artésiens.

Il devint ainsi, par son travail acharné, le créateur d'oasis nouvelles, le sauveur d'une population intéressante, en répandant à profusion l'eau dans un pays menacé de mourir de sécheresse.

Par de tels bienfaits il fit plus pour soumettre le pays et l'attacher à la France que ne l'eussent pu faire les plus puissantes garnisons.

Si l'ingénieur Jus avait été à la peine, il devait aussi être à l'honneur, et il le méritait. Fait chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1859, à l'âge de 27 ans seulement, il était, dix ans après, le 11 août 1869, nommé officier de la Légion d'honneur. Plus tard et, successivement, il était

nommé officier de l'Instruction publique, chevalier, puis officier, puis commandeur du Mérite agricole, et, enfin, commandeur du Nicham-Iftikar.

Devenu, après un long séjour dans le Sahara, citoyen de Batna, il avait été nommé conseiller municipal, puis adjoint, mais avait toujours refusé d'accepter le titre de maire.

Homme modéré et pondéré, autant que modeste, il avait été de tout temps écouté dans les assemblées municipales dont il avait fait partie et ses avis avaient été marqués au coin du jugement le plus sain.

Permettez-moi, messieurs, de vous lire les deux télégrammes que j'ai reçus hier, après que j'eus annoncé à Alger la disparition soudaine de mon premier adjoint. Le premier est de M. de Saint-Germain, conseiller de Gouvernement, notre ancien maire, dont le nom restera impérisable à Batna. Il est ainsi conçu :

« Au moment où Batna va rendre les derniers devoirs à l'homme éminent que j'ai eu le grand honneur d'avoir pour collaborateur, à la mairie, pendant douze ans, je déplore mon éloignement et vous prie de dire à la famille de M. Jus et au Conseil municipal combien je m'associe à leur deuil. »

Le second est de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie :

« Je viens d'apprendre le décès de M. Jus, votre premier adjoint. J'ai déjà envoyé à M<sup>me</sup> Jus l'expression de ma bien vive condoléance, mais je tiens à vous exprimer, Monsieur le Maire, tous les regrets que j'éprouve de la disparition de cet homme éminent pour lequel j'avais la plus haute estime. »

Ces témoignages de sympathie, venant de hautes personnalités, vous diront mieux que ma faible voix ce qu'a été l'homme que Batna vient de perdre. Ils seront, je l'espère, pour sa famille éplorée, une douce consolation. Ils seront le baume qui atténue quelque peu les cruels chagrins de la séparation d'avec les êtres qui vous sont chers.

A ces témoignages, je joins en votre nom et au mien, Messieurs, l'expression émue des regrets profonds et de la vive sympathie que nous adressons à sa veuve, à ses enfants, à toute sa famille.

Adieu! cher et regretté collègue. Reposez en paix!

#### DISCOURS DE M. LE SOUS-PRÉFET

Dans une émouvante improvisation dont nous ne saurions, à notre regret, reproduire les termes éloquentes, M. Lutaud rend à son tour

hommage aux nombreux et grands services rendus à la ville de Batna et à l'Algérie par l'éminent citoyen qu'un destin cruel vient de ravir brutalement à l'affection de sa famille éplorée, à l'estime générale de ses concitoyens et à la haute considération de l'Administration supérieure.

Il donne lecture d'un télégramme de M. le Préfet, retenu à Bône par les opérations du Conseil de revision, qui exprime ses regrets de ne pouvoir assister aux obsèques de M. Jus, pour lequel il professe la plus profonde et la plus affectueuse estime.

M. le Sous-Préfet, après avoir retracé à grands traits la vie toute de travail et d'honneur du régénérateur de nos oasis sahariennes, lui adresse le suprême adieu et souhaite que la grandiose manifestation dont il vient d'être l'objet, atténue la légitime douleur de ceux qui lui étaient si chers.

#### DISCOURS DE M. LE CAPITAINE BRESSE

REPRÉSENTANT M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION.

Mesdames, Messieurs,

Au nom de M. le Général de Torcy et des Officiers du service des Affaires indigènes de la division de Constantine, qui ont appris avec un profond regret la mort de M. Jus, depuis si longtemps leur précieux-collaborateur, je viens exprimer ici leurs vives condoléances et rappeler les éminents services qu'il a rendus depuis plus de cinquante ans comme organisateur et directeur des travaux de sondages en territoire de commandement de la division, travaux qui ont donné de si magnifiques résultats en fournissant aux populations de la région saharienne, et en particulier à celles de l'Oued-Rhir, l'eau nécessaire à la revivification des oasis qui menaçaient de disparaître, par suite du manque d'irrigation, et à la création de nouvelles plantations dont nous admirons aujourd'hui le si heureux développement.

Grâce à son intelligence et à ses connaissances spéciales, M. Jus a rendu, tout spécialement à l'autorité militaire dont il avait toute la confiance, les meilleurs services en contribuant puissamment à l'amélioration de la situation matérielle des populations dépendant de son administration.

Ses nombreux travaux, dans le Sahara, perpétueront chez elles sa mémoire, et les continuateurs de son œuvre auront en lui un initiateur et un modèle.

Saluons donc, en M. Jus, le vaillant pionnier français, auteur de si remarquables travaux dans la partie sud de cette province.

Je prie sa famille éplorée de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments les plus attristés.

*La Commission des Bulletins.*

---